



Présentation du Programme d'appui à la Formation par Apprentissage - PAFPA -

avec le soutien de :



Présentation générale

- ❑ Un programme Né du partenariat INAP-FTP/GRET/BAA
 - ❑ un programme mis en œuvre avec le soutien de l'Union européenne et l'Agence française de développement
-
- ❑ Maîtrise d'œuvre déléguée à l'INAP- FTP
 - ❑ Montant du financement : 948.144 euros
 - ❑ 600 apprentis bénéficiaires
 - ❑ plus de 100 MPE

Présentation générale (suite)

Localisation du projet

- CFPP Nouakchott
- CFPF
- CFIP Caritas
- LFTPP Atar
- CFPP Rosso
- LFTP Boghé

Calendrier du projet

- Durée du projet : 36 mois
- Date de démarrage : Septembre 2011
- Date de clôture prévue : août 2014

Contexte

- ❑ une formation **post-primaire des jeunes** qui passe essentiellement par l'apprentissage sur le tas au sein des MPE du secteur informel ;
- ❑ un besoin d'améliorer la qualité et l'**adéquation de la formation avec l'emploi** par le mode de l'apprentissage de type dual ;
- ❑ une opportunité de **mettre en œuvre une FPA rénovée qui soit reconnue** et ancrée durablement dans le dispositif national de FTP.

Objectifs du projet

Objectif général du projet

Renforcer l'employabilité des jeunes et fournir les compétences professionnelles dont les entreprises ont besoin, en particulier les MPE, pour améliorer leur capacité de production et leurs revenus.

Objectif spécifique

Développer une offre de formation par apprentissage (FPA), durable et réactive aux besoins en compétences des micros et petites entreprises et reconnue dans le cadre d'une action concertée entre institutions publiques, MPE et centres de formation professionnelle (CFP) concernés.

Cibles

5 cibles:

- ❑ les jeunes en apprentissage sur le tas (filles et garçons à partir de 14 ans)
- ❑ les micros et petites entreprises du secteur artisanal non formel
- ❑ Les fédérations professionnelles des MPE
- ❑ les centres de formation professionnelle
- ❑ les institutions en charge de la FTP

Modalités - organisation

- ❑ Des formations courtes (3 à 9 mois) permettant d'accéder au niveau d'ouvrier semi-qualifié;
- ❑ Se déroulant en alternance : 80% en atelier et 20% en CFP;
- ❑ Possibilité pour les jeunes apprentis de passerelle vers une formation professionnelle en CAP.

Filières d'apprentissage

13 métiers dans 4 filières:

- ❑ **BTP** (maçonnerie polyvalente, plomberie, électricité bâtiment)
- ❑ **Services** (mécanique, froid climatisation, coiffure-esthétique, coupe-couture, restauration)
- ❑ **Artisanat de production** (soudure métallique, menuiserie bois)
- ❑ **MPE rurales** (maraîchage - horticulture, artisanat rural)

Déroulement des étapes

- ❑ Choix de métiers acquis par apprentissage sur le tas et présentant un fort potentiel d'insertion;
- ❑ Mise en place du curriculum (référentiels métiers, chartes de compétences, supports didactique de formation);
- ❑ Renforcement des capacités des OP et des structures de gestion de la FTP (INAP – FTP, DFTP);
- ❑ Renforcement des capacités des MPE et des CFP impliqués (formations, équipement, encadrement) ;
- ❑ Lancement de la première cohorte en FPA en Septembre 2012;
- ❑ Opérationnalisation du Certificat de compétence (C.C),
- ❑ Organisation des évaluations de fin de formation.

Questionnements ouverts

❑ Critères d'éligibilité des jeunes

- Motivation personnel
- Apprenti depuis au moins 3 mois
- Âge minimum de 14 ans
- Niveau d'instruction de base (lire, écrire, compter)

❑ VAE pour les artisans

- Cahier des charges et cadre réglementaire qui définit la VAE

❑ Pré- apprentissage/Mise à niveau – alphabétisation

- Jeunes déscolarisés, non scolarisés, analphabètes
- Pré – apprentissage pour les jeunes ayant moins de 14 ans

Merci de votre attention